L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 OCTOBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS:
JEUDI MATIN, 14 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co. à leur salle d'encan No 35 de la rue de Chartres, Habillements de saison, chapeaux, lingerie, malles.

Par F. Roger & Co. à 10 heures, à leurs salles d'encan, 45 et 47, rue Vieille-Levée, vente sans réserve de 203 caisses de bottes, souliers et brodequins, et 40 caisses de bottes et congress [illegible], et une facture de grain boots pour hommes, frais et venant des manufactures.

Par Eug. Tourné, au No 95 rue Vieille-Levée, 140 caisses de macaroni, vermicelli et pâte d'Italie.

Par Francis Fernandez, au coin des rues de Chartres et St-Louis, 25 tableaux à l'huile, et 25 lots de marchandises de saison.

Par B. J. Montgomery & Co., à leurs salles d'encan, 27 rue du Camp, vente [illegible] d'un grand nombre de meubles, gravures, tableaux, [illegible] batteries de cuisine, etc. [illegible] Et aux Nos [illegible] entre Baronne et Dryades, chevaux, mulets, voitures, etc.

Par J. Dejan (vente régulière) à 10 heures et demie, [illegible] rue Gravier — chevaux et mulets, buggies et harnais.

Par O. Valeton, au No 14 rue Natchez, jambons, épaules, [illegible] porc salé, beurre, huile, [illegible] vins de [illegible], etc. (Vente régulière).

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins, Voitures.

Par H. Scott, au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements et chapeaux, etc.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane, [illegible] marchandises sèches importées et américaines.

Par Jos. N. Robert, au No 11 de la rue Vieille-Levée, un assortiment général de [illegible] de saison, marchandises sèches de saison, et mercerie, etc.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185 ....Rue des Remparts..........185

Habits, Chapeaux et Linge—MM. Hoffman, Marks & Co. vendront aujourd'hui [illegible] dans leur salle [illegible] de Chartres No 35, [illegible] habits de saison, [illegible] pour hommes et jeunes [illegible] la ville et de la campagne.

Chaussures à l'encan.—MM. Louis Stern & Bro. [illegible] vendredi 15 du courant, à [illegible] heures du matin, dans leur salle de la rue de Chartres No 16, [illegible] caisses [illegible] du Nord [illegible] la campagne [illegible].

☞ M. D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention des [illegible] sur la vente de 7 barils de verreries qui doit avoir lieu aujourd'hui à 11 heures du matin, Voyez l'annonce.

THEATRES.

Ce soir, jeudi, 14 octobre.

Académie de Musique.—Rory O'More.

Théatre des Variétés.—Flies in a Web.

LOTERIE.

☞ On trouvera désormais à la deuxième page l'annonce de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, numéros simples.

ELARGISSEMENT DE LA RUE BOURBON.

Ce projet d'amélioration, le plus important de tous pour le Second et le Troisième Districts, et tellement important que l'avenir de ces deux districts semble en dépendre, est destiné, cette fois, à être mis à exécution. Nous en avons pour garants [illegible] contenant les noms de MM. John G. Gaines, R. Bingier, O. Morel, C. E. Girardey, L. H. Pilié, H. Rieling, D. H. Holmes, Antoine Carrière et beaucoup d'autres propriétaires également influents et intéressés. Le projet est donc bien soutenu, et nous croyons qu'il s'exécutera. Mais tous les habitants du Second District doivent y aider directement ou indirectement, suivant leurs intérêts. Quant à ceux qui ont des maisons sur la rue Bourbon, ils devront [illegible] au bureau de M. Girardey pour y signer [illegible] l'assemblée [illegible]. Les [illegible] capitale et dont [illegible] Les bureaux de M. Girardey sont Petite rue de la Bourse dans la maison de la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

☞ Nous supprimons aujourd'hui la plupart de nos matières éditoriales pour faire place aux détails concernant le drame de Pantin. Nous [illegible] Père Hyacinthe bien que l'impression en soit complètement effacée par le massacre de la famille Kinck.

Le Père Hyacinthe regrette, peut-être d'avoir publié cette lettre. Beaucoup de Catholiques, indignés par les Rancaux, il occupe aujourd'hui une position très fausse. Nous avons [illegible] jugement que portent M. Veuillot et [illegible] sur le Père Hyacinthe, nous reproduisons maintenant quelques lignes du [illegible] de M. Rochefort, qui reproche le Père Hyacinthe comme s'il était [illegible] de son ordre et de son couvent. — Le R[illegible].

Hommes de robes noires ou de robes blanches, vous avez beau briller [illegible] vous avez [illegible] et entre vous et nous est accompli.

Vos abuséss de tactique ont fait leur temps. Vous n'entrerez plus nos arbres de liberté.

Si le Père Hyacinthe [illegible] aux applaudissements des libres penseurs, il doit être bien [illegible]. Tout ou rien lui disent les radicaux. La [illegible] dit qu'on a [illegible] prétendre que le Père Hyacinthe n'avait [illegible] aux [illegible] radicaux qui [illegible] dans une des circonscriptions vacantes.

Le *Figaro* raconte ainsi les débuts du célèbre Carme:

Le dissentiment qui sépare le Père Hyacinthe de l'Eglise romaine [illegible] pas, comme on pourrait le croire, sa source dans une récente évolution de l'illustre orateur.

C'est même là ce qui le différencie essentiellement de Lamennais, auquel on l'a comparé tant de fois depuis deux jours. Lamennais avait été un catholique fervent selon le dogme pendant longtemps il résista aux suggestions de sa raison, qui lui montrait l'antagonisme forcé de ce dogme immuable et du progrès social. Quand il se sépara du giron maternel, il abjura en même temps la foi qu'il avait défendue et prêchée avec tant d'ardeur, pour passer avec armes et bagages dans le camp de la raison pure.

Il n'en est point ainsi du Père Hyacinthe. Ceux qui, comme nous, ont assisté à ses débuts dans la chaire, se souviennent encore de l'émotion profonde qu'il souleva, de la dispute qui s'éleva sur les doctrines qu'il venait de professer, dispute qui partagea toute une ville en deux camps de détracteurs ardents et de défenseurs intrépides, de la résistance qu'il trouva au sein de l'Eglise, de l'interdiction qui le frappa, et finalement, pour ainsi dire, du jour où il franchit la porte du cloître.

Ce fut le hasard, comme toujours, qui décida de sa vocation.

C'était à Lyon, en 1862, autant qu'il m'en souvient.

La Société de Saint-Vincent de Paul célébrait, à l'église Saint-Nizier, la fête d'une de ses institutions. (Extrait des statuts.)

Elle avait demandé au supérieur des Trois-Carmes-Déchaussés, l'un de ses plus illustres fils, le Père Hermann, je crois, pour prêcher un sermon.

Le matin de la solennité, le Père, qui avait accepté, prévint son supérieur qu'il lui serait impossible de prêcher dans la journée à cause d'une indisposition survenue la veille. En vain le supérieur chercha-t-il, parmi les Pères qui avaient déjà l'habitude de la chaire, un orateur de bonne volonté. Aucun ne se souciait du périlleux honneur de remplacer le Père Hermann, dont la popularité était considérable et le talent très réel.

Voyant qu'il ne trouverait pas la solution de la difficulté par la persuasion, le supérieur prit le parti le plus simple.

Il désigna, parmi les Pères qui n'avaient jamais prêché, un jeune homme venu tout récemment d'Italie, où il avait pris le froc.

Il l'emmena dans son cabinet, lui fit de vive voix une sorte de canevas de discours, et l'expédia ainsi préparé à la Société de Saint-Vincent de Paul.

Le Père Hyacinthe—car c'était sur lui qu'était tombé le hasard—monta en chaire, et trois quarts d'heure durant, parla machinalement, suivant à peu près les indications de son supérieur. Sa harangue était froide, monotone, hésitante.

Tout à coup, il s'interrompt au milieu d'une phrase commencée, et déployant résolûment ses bras dans un magnifique mouvement oratoire, il commença une des plus véhémentes et des plus éloquentes apostrophes que j'aie jamais lue ou entendue.

Son thème était la charité, qu'il définit "la plus noble fonction de l'humanité." Il lui reprochait, à cette société, de n'avoir plus le sentiment de ce devoir de fraternité, et de ne rien sentir, à aucun degré de l'échelle sociale, même dans l'Eglise, ajouta-t-il au mot. Cela ne dura qu'un quart d'heure au plus.

Mais quel quart d'heure!

L'auditoire, étonné d'abord, impressionné directement par cette parole chaude, émue, convaincue, résista quelques instants, puis, s'abandonnant au sentiment qui l'envahissait malgré lui, arriva bientôt à un tel degré d'enthousiasme qu'il éclata en applaudissements, malgré la sainteté du lieu, sur cette phrase qui fut comme la péroraison de cette éloquente improvisation:

"Voulez-vous savoir, dit le Père, où vous conduira la voie que vous avez choisie?

"Elle vous conduira à l'exploitation de l'homme par l'ambition et l'avarice, et à l'exploitation de la femme par la volupté et le mariage!"

Le soir, toute la ville ne s'occupait que de l'orateur qui venait de se révéler d'une façon si soudaine et si imprévue. Son nom était dans toutes les bouches. Sa réputation était faite, si bien faite que, trois jours après, le dimanche suivant, on écrivait de Vienne, petite ville distante de Lyon de cinq à six lieues, pour prier le supérieur des Carmes d'envoyer le Père prêcher au bénéfice d'une œuvre de charité, et que plus de dix mille Lyonnais se déplaçaient pour aller l'entendre.

Ceci se passait un peu avant la station de l'Avent.

Le curé d'une paroisse récemment formée par sa division d'un grand faubourg, la paroisse de l'Immaculée-Conception, eut l'idée, pour apprendre à ses ouailles le chemin de son église, de demander aux Carmes le prédicateur en vogue.

On le lui refusa, sous prétexte qu'il avait été choisi pour prêcher à la chapelle de la communauté.

—Je comprends, répondit le curé à la personne qui lui rapportait ce refus du supérieur, il veut achalander sa boutique.

Le propos vint aux oreilles du Père Hyacinthe, qui en conçut une grande tristesse.

Aussi, quand il monta en chaire dans sa chapelle, il recommença, plus vigoureux encore son réquisitoire. Il proclama hautement la supériorité de la morale sur le dogme et rappela bien haut, que et l'esprit vivifie, la lettre tue.

"J'ai parcouru le monde, dit-il, je n'y ai rencontré que des embryons d'intelligence et des myrmidons de raison.

"Je suis entré dans le cloître, et je n'y ai trouvé que des avortons de saints."

Le cardinal de Bonald, primat des Gaules, archevêque de Lyon, était là. Il avait voulu entendre ce prédicateur dont la renommée lui apportait le nom tous les jours.

En entendant ces doctrines, qu'il qualifia plus tard d'*hérésiarques*, il fut saisi d'un tel épouvantement qu'il s'enfuit de la chapelle dans la communauté, sans vouloir entendre la fin.

Lorsque le Père descendit, il le fit appeler et lui défendit la chaire dans toute l'étendue de son diocèse.

Mais la haute société lyonnaise, très dévote, ne l'entendit pas ainsi. Elle fit auprès du cardinal démarches sur démarches, et obtint le rappel de cette décision.

Mais avant de lui rendre la parole, le cardinal fit appeler l'orateur, et là, doucement, sans colère, mais avec un art infini, il lui représenta combien il ferait, avec ses violences, de tort à l'Eglise, combien il lui enlèverait de fidèles et combien peu il en convertirait à la morale.

De P. Hyacinthe, qui avait résisté superbement aux foudres pastorales, se laissa persuader par cette douceur, et promit de se surveiller.

Sa lettre d'aujourd'hui serait donc le réveil de son esprit d'autrefois.

Le Crime de Pantin.

Voici les détails que le *Gaulois* du 21 septembre a publiés sur cette épouvantable affaire:

L'ASSASSIN.

Mercredi, deux heures.

L'émotion est à son comble. On ne se préoccupe que du crime horrible dont les détails sont commentés, répétés, exagérés même, comme si la vérité n'était pas déjà assez atroce par elle-même.

Dans ces sortes d'affaires, il est d'un haut intérêt de ne pas entraver par des indiscrétions l'action rapide, mais prudente, de la police: tel renseignement donné à la légère peut servir d'indice aux coupables, et leur fournir de précieuses données pour dérouter la justice; aussi hier nous étions-nous abstenus de parler de l'assassin présumé: il nous semblait qu'il était sage d'imiter la réserve des journaux judiciaires, et de ne pas avertir l'assassin des soupçons qui planaient sur lui.

Aujourd'hui le doute ne semble plus possible. Tous les indices se groupent pour accuser un jeune homme qui est évidemment un des assassins.

Cet homme se nommerait Jean Kinck.

Il était venu, il y a quelques jours, à l'hôtel du chemin de fer du Nord, 19, boulevard Denain.

Il a été inscrit sur les registres du logeur avec les indications:

Jean Kinck, rentier, domicile ordinaire à Roubaix.

Comme le logeur lui demandait sa profession, le n'en sait pas répondit-il.

Et on inscrivit alors ce mot, rentier.

Il a reçu plusieurs lettres de son père. Ces lettres portaient un timbre de commerce ainsi disposé:

KINCK, MÉCANICIEN,
Rue de l'Alouette,
A. Roubaix.

Cet homme paraissait âgé de 19 à 20 ans; il portait un costume d'ouvrier *bouclé*, au dire du maître de l'hôtel. Petit paletot, chapeau mou. Il n'avait pas de malle, mais seulement une boîte peu volumineuse.

On sait que dimanche, dans la soirée, une dame se présenta à l'hôtel; elle était accompagnée de cinq enfants. Elle demanda Kinck; il lui fut répondu que Kinck ne venait que rarement dans sa chambre, un cabinet qu'il payait 2 fr. 50 par jour. Elle sortit, et depuis on ne l'a plus revue avant la découverte des cadavres.

Le lendemain du crime, à neuf heures du matin, Kinck vint à l'hôtel avec un ami, vêtu d'un paletot noir. Dans sa précipitation à monter à sa chambre, il se trompa de clef, et son ami dut lui en faire l'observation.

—Mais ce n'est pas la clef, c'est celle du 45.

Donc, si ce souvenir du maître d'hôtel est exact, son ami l'aurait tutoyé—ce qui indique un parenté ou intimité.

Du reste Kinck ne resta que quelques minutes dans sa chambre: lui et son compagnon changèrent de linge. Puis tous deux partirent.

Ses allures et son ton déplaisaient à tous les gens de l'hôtel, qui sont unanimes à blâmer son inconduite ordinaire.

Quels sont les liens qui rattachent évidemment ce jeune homme à l'affreux événement d'Aubervilliers?

En premier lieu, une perquisition faite dans la chambre de Kinck a amené la découverte de vêtements et de linge ensanglantés, et, indice plus grand encore, d'un mouchoir semblable à celui qu'on a trouvé dans la poche de l'un des cadavres.

Ensuite au moyen de laquelle le crime a été commis a été achetée chez un taillandier, demeurant 199, route d'Allemagne.

Or, cet homme, au moment où l'acheteur s'est présenté, vers cinq heures du soir, était avec son beau-frère. Et tous deux ont remarqué le signalement qui se rapporte exactement à celui de Jean Kinck.

Plus encore; il se fit montrer des pioches et des pelles, il semblait hésiter; enfin il choisit une pioche et ne voulant pas l'emporter, demanda au taillandier s'il serait fermé vers sept heures et demie ou huit heures.

Le taillandier lui ayant répondu qu'il pouvait se présenter à cette heure, il est en effet revenu, et le marchand a remarqué qu'il ne savait en aucune façon manier l'instrument. Et comme le taillandier lui faisait observer la lourdeur de la pioche, il répondit:

—Je vais du côté d'Aubervilliers; je vais prendre la voiture.

Un détail assez curieux: l'enseigne de ce taillandier est ainsi conçue:

BELLANGER, taillandier.
Spécialité pour messieurs les bouchers.

LES ON-DIT.

Après avoir quitté l'hôtel du chemin de fer, la dame et les cinq enfants avaient pris une voiture qui les avait conduits à la rue du Chemin-Vert.

Le cocher aurait été mis en état d'arrestation.

Voici les bruits qui courent à ce sujet. Le cocher aurait aidé les assassins, en conduisant dans sa voiture deux par deux les victimes au lieu du meurtre. Il est bien entendu que nous ne donnons ce dernier détail que sous toutes réserves.

Cependant, ce qui donne une certaine valeur à cette rumeur, en tant que complicité du cocher, c'est que la voiture a été prise par les victimes, à onze heures un quart du soir, et que, par conséquent, ils ne sont arrivés aux Quatre-Chemins qu'à une heure assez avancée de la nuit.

On parle aussi de l'arrestation de deux bouchers.

On vient de coller extérieurement sur chaque kiosque des stations de voitures, un avis émanant de la préfecture, ainsi conçu:

AVIS.

50 FR. DE RÉCOMPENSE

Au cocher qui pourra indiquer où il a conduit le voyageur qu'il a pris le 8 courant, vers 9 heures du soir, qu'il a mené rue de la Paix, à l'hôtel Mirabeau, où il a chargé ses bagages et d'où il est parti.

L'avis informe le cocher qu'il aura à adresser ce renseignement à l'officier de paix chargé du service des voitures, qui lui remettra la récompense promise.

On croit généralement que cet avis se rattache au crime des *Quatre Chemins*.

Nous sommes d'un avis tout à fait opposé.

Quel rapport peut-il y avoir entre le voyageur descendu à l'hôtel Mirabeau et M. Kinck, fils du mécanicien?

Nous signalons cette rumeur sans y ajouter aucune foi.

LES VICTIMES.

On se pressait à la Morgue; tous les groupes, animés d'une curiosité fébrile, se retiraient désappointés.

Grâce à l'obligeance du *Petit Moniteur*, auquel nous empruntons le dessin représentant le lieu du crime, il nous est permis de donner à nos lecteurs le portrait de trois des principales victimes. Le *Petit Moniteur* du soir, en excellent confrère, nous a communiqué les trois seuls clichés qui fussent prêts, les six portraits devant dans son numéro de ce soir, dessinés d'après photographies de Richebourg.

Ces têtes sont effroyables à voir. Qui se douterait que, sous ces chairs défigurées, circulait la vie, que le sang courait sous cette peau flasque; que ces bouches hideusement convulsées, que ces lèvres, aujourd'hui déchiquetées, souriaient et parlaient.

Cette femme (No 1) était une belle et forte créature, pleine de vigueur et de santé...... Aujourd'hui, elle gît, déchirée par l'arme de l'assassin, cette tête est à demi séparée du tronc, un coup de hache à fendu le cou, le nez, le front, le menton tout mâchurés...... sa bouche, entr'ouverte, laisse apercevoir ses dents fortement serrées...... un des yeux est fermé par un gonflement sanguinolent; l'autre est hideusement tourné; les cheveux sont épars, c'est un ensemble à la fois odieux et effrayant.

Le visage tuméfié du fils aîné (No 2) est cependant moins convulsionné; on voit que l'étranglement a produit la congestion, le nez est gonflé, les yeux sont fermés par les paupières dont l'enflure emplit l'orbite. La mouchoir serré autour du cou a tracé un sillon profond. Ce jeune homme était absolument imberbe, la bouche est grande, la lèvre supérieure est épaisse, les cheveux sont hérissés sur le front, et cependant dans l'expression de ce visage, on cherche en vain la terreur. Il semble qu'il ait été surpris par la mort, alors qu'il dormait.

Le second enfant dont nous donnons le portrait (No 3) est plus émouvant encore, s'il est possible, que sa mère et son frère aîné.

Ici, ce n'est plus un visage, c'est une plaie atroce, multiple, c'est un écrasement...... Le cartilage du nez n'existe plus, c'est un trou béant, les narines sont écrasées, sur le front cinq trous sanglants, les lèvres n'ont plus de forme; sous l'œil droit, une plaie triangulaire qui va de l'oreille aux ailes du nez, le sourcil gauche est mâchuré, le menton est fendu...... les yeux sont fixes, atones, rougis de filets sanglants. Ici encore, aucune des convulsions de l'effroi, visage presque calme dans son horrible difformité, évidemment l'enfant a été saisi à l'improviste, et tué avant qu'il eût eu le temps de comprendre le sort qu'on lui réservait.

LE LIEU DU CRIME.

Nous avons déjà donné une description assez complète de l'endroit où ont été retrouvées les victimes. Il est certain que le crime a été commis non loin de la fosse. Cette fosse est creusée au milieu d'un terrain labouré. Depuis lundi, plus de vingt mille personnes ont visité ce terrain, faisant ainsi disparaître les quelques traces qui auraient pu guider les recherches de la police. Nous avons parlé du champ de poireaux du nommé Langlois. Ce champ, sous les piétinements, est devenu un cloaque. A droite, le Chemin-Vert remonte du côté de la voie ferrée. A droite également, le canal et le pont de l'Ourcq. Au fond la gare de Pantin, quelques usines et cinq ou six cabarets.

Toute cette plaine, d'ailleurs, est noire, triste, presque toujours déserte. On y aperçoit, au loin, quelques baraques bizarres habitées par des chiffonniers qui les ont construites, avec tout ce qu'ils ont trouvé de débris sur le pavé de Paris: loques ignobles formant rideaux devant des morceaux de vitres, portes fantastiques, toits en planches garnis de tessons de bouteilles. Dans ces intérieurs misérables, hommes, femmes, enfants couchent pêle-mêle sur des tas de chiffons.

Encore une fois, tout est sinistre dans cet endroit où s'est accompli un des forfaits les plus horribles qu'aient enregistrés les annales judiciaires.

Hier, dans la journée, M. Claude, chef de la police de sûreté, et le commissaire de police de l'île Saint-Louis, se sont rendus au champ Langlois, désormais si tristement célèbre, et ont fait recouvrir d'une large pierre la fosse qui a gardé, pendant quelques heures, les cadavres de la famille Kinck.

A LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Il nous paraît intéressant de publier à présent quelques détails sur le personnel du service qui *donne* dans cette terrible affaire.

M. ROUBEL.

M. Roubel, commissaire de police de Pantin, nommé par M. de Maupas, grand et mince, de tournure distinguée et ayant les allures d'un ancien officier, c'est un agent très soigneux, d'aucuns disent méticuleux.

M. LEROUGE.

M. Lerouge, sous-chef de la sûreté, ancien secrétaire du procureur impérial au petit parquet pendant quatorze ans, avait été particulièrement distingué par MM. Pinard, Delangle; grand, fort, brun. Voilà environ huit ans qu'il est entré au service de la sûreté sous les auspices de M. Nus, chef de la police municipale, qui l'a nommé d'emblée sous chef de la sûreté.

C'est un homme calme, avec un grand air de bonhomie qui l'a souvent servi dans les circonstances les plus délicates de sa position.

M. Lerouge a réussi à mener à bonne fin un grand nombre d'affaires, mettant justement à profit les deux qualités de calme et de bonhomie que nous venons de signaler.

C'est M. Lerouge qui a amené entre autres, par l'instruction préalable policière, l'arrestation du boucher Avinain de sinistre mémoire.

Dans l'affaire actuelle, voici quel a été le rôle de M. Lerouge.

Il a reçu d'abord un avis très succinct de M. Roubel, par lequel ce commissaire lui annonce la découverte de six cadavres dans la plaine d'Aubervilliers.

La gravité de cette information, disons-le en passant, avait d'abord fait sourire le personnel de la sûreté, dépendant de M. Claude, qui la croyait empreinte d'exagération.

Au reçu du rapport, M. Lerouge s'empressa de partir pour Pantin et de la envoya à M. le procureur impérial, par l'intermédiaire du préfet de police, un rapport établissant les faits que nous connaissons et pour l'instruction judiciaire desquels fut délégué M. Douet d'Arcq, juge d'instruction.

M. Lerouge resta sur le terrain du crime pendant quatorze heures à réunir tous les éléments nécessaires à la découverte des coupables.

C'est de la notamment qu'il a envoyé M. Van de Velde, brigadier de la sûreté, qui l'assistait, à Roubaix, où l'instruction croyait et avec raison remonter à la source du crime.

Pendant deux jours, M. Lerouge n'a pas quitté le service de la sûreté, en remplacement de M. Claude absent, et il a reçu, pour la façon dont il conduit l'affaire, les éloges du procureur impérial, du préfet de police et de M. Nus, chef de la police municipale.

M. CLAUDE.

M. Claude, ancien commissaire de police de la ville de Paris, puis des Délégations Judiciaires, a nommé chef de la sûreté en remplacement de M. Tenaille, aujourd'hui commissaire de police dans le quartier des Halles.

C'est à lui qu'incombe naturellement la haute direction du service de sûreté.

C'est lui qui, tous les jours, se rend au dépôt vers dix heures du matin pour tâcher d'arracher aux prévenus l'aveu des crimes dont ils sont accusés.

Petit de taille et de moyenne corpulence, très vif, très actif, toujours courant, M. Claude a le front chauve et les cheveux grisonnants. Le regard est perçant et la parole abondante, un peu trop peut-être.

C'est M. Claude encore qui a la triste mission, le matin des exécutions capitales, d'aller avec le directeur de la prison de la Roquette et l'abbé de Crozes, aumônier de cette maison, réveiller et prévenir le condamné. Un des points principaux de cette mission est encore de provoquer et de recueillir les derniers aveux du coupable.

Comme exécutions célèbres auxquelles il a présidé, rappelons celles de Lapommeraye, Poncet, Avinain, Philippe, Lemaire, etc.

M. Claude doit regretter beaucoup de n'avoir pas été appelé à diriger l'affaire Kinck. Voici à quoi tient la prise de possession de cette instruction par M. Lerouge.

Le chef de la sûreté habite Vincennes et en proie d'un calme relatif dans les affaires criminelles, il avait cru pouvoir prendre quelques jours de repos.

C'est hier mercredi seulement que, mandé par le préfet de police, il a été mis au courant du crime.

M. Claude est âgé d'environ soixante-cinq ans.

M. VAN DE VELDE.

M. Van de Velde, brigadier de la sûreté, est un homme jeune, blond, grand et fort; il est neveu de M. Des Campeaux, chef de la police municipale sous M. Carlier.

M. des Campeaux a donné la preuve qu'on peut avoir la nostalgie de la police, puisque, après avoir quitté la préfecture, il s'est pendu de chagrin!

M. Van de Velde est brigadier depuis 1865.

M. ST-GENEST.

M. Saint-Genest, greffier de la Morgue, est un des hommes les plus entourés de ce moment par les curieux qui essaient en vain de forcer la porte du monument funèbre. Jeune encore, il a débuté par des études pharmaceutiques. Puis il est entré à la préfecture de police.

Il a succédé dans le triste poste qu'il occupe en ce moment à un jeune littérateur qui s'est fait depuis une réputation d'homme d'esprit au *Tintamarre*, sous le pseudonyme de Maxime.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Mercredi, minuit.

Les renseignements les plus positifs nous arrivent à la dernière heure.

Nous jugerons sur la trop grande légèreté avec laquelle ont été accueillies les premières rumeurs. Dans ces sortes d'affaires, l'impatience des nouvellistes peut être nuisible au succès des recherches et il ne faut pas, selon nous, sacrifier l'intérêt général au désir de paraître trop et trop vite informé.

La femme assassinée et les cinq enfants portent bien le nom de Kinck. Ici le doute n'est plus possible.

Ils étaient partis de Roubaix, pour mettre à exécution un projet d'émigration, sans doute pour l'Allemagne.

On est certain aujourd'hui que l'assassinat n'a eu d'autre mobile qu'une question d'argent. Ainsi c'est pour quelques misérables intérêts pécuniaires que les six victimes sont tombées sous le fer des assassins.

Un détail excessivement important a été relevé par la police, et nous donne la clef de la journée [illegible], au sujet d'un cocher qui aurait été arrêté.

Aucun cocher n'a été arrêté, mais voici ce qui s'est passé.

On avait remarqué que des traces de roues indiquaient la présence d'une voiture auprès du théâtre du crime. La voiture a été retrouvée, les roues du véhicule portaient des taches de sang. Ce fut toute une révélation. Le fiacre avait transporté à la barrière de Pantin, successivement la mère et le plus jeune enfant, puis les autres enfants, deux par deux. On les attendait à la descente de la voiture, et tandis que le cocher s'éloignait on les égorgeait sans pitié.

La nouvelle donnée par plusieurs journaux et relative à l'arrestation, à Roubaix, de Kinck père, est absolument inexacte.

Il est également faux que le fils Kinck, qui est âgé de 22 ans à peu près, se soit noyé. Il a été en effet trouvé un cadavre dans la Seine, mais l'individu a été reconnu et n'a aucun rapport avec l'assassin.

Il est exact, quoi qu'on ait démenti cette nouvelle, que nous avions d'abord donnée, que la femme d'un boucher du faubourg-Saint-Antoine ait reconnu la femme assassinée comme étant sa sœur, et les enfants comme étant ses neveux.

Il est évident que l'assassinat a été commis par plus d'un individu. En tous cas, les renseignements les plus précis, fournis à l'hôtel du Chemin de Fer du Nord, prouvent la culpabilité de Kinck fils et très probablement aussi celle de l'ami qui est venu avec lui à l'hôtel le lendemain du crime.

Celui qu'on désigne comme un ami serait-il le père? Le signalement donné à l'hôtel n'est pas assez précis pour qu'on puisse se former à ce sujet une opinion sérieuse; cependant il semble plutôt que ce second individu fût aussi un jeune homme.

Un détail hideux:

Dans la perquisition opérée dans le cabinet occupé par Kinck à l'hôtel du chemin de fer du Nord, on a découvert, non-seulement, comme nous l'avons dit, des vêtements tachés de sang et un mouchoir identique à celui que l'on a trouvé dans la poche de la dame Kinck, mais... *des morceaux de cervelle humaine.*

Résumons donc aussi succinctement que possible les renseignements *positifs* connus à l'heure présente sur cette effroyable boucherie.

1o L'un des assassins est connu, c'est Jean Kinck.

2o La dame Kinck étant âgée de 35 ans au plus, l'assassin, qui a 22 ans, n'est que son beau-fils!

3o La voiture qui a conduit les victimes à Pantin a été retrouvée.

4o Aucun des assassins n'est arrêté, et tout ce qui a été dit au sujet du suicide et de la prise des coupables est absolument faux.

5o L'homme qui a été arrêté avant-hier dans l'après-midi et dont les vêtements étaient maculés de sang est complètement étranger au drame des Quatre Chemins.

6o La victime est la sœur d'une bouchère du faubourg Saint-Antoine.

Voilà, dégagés de toute exagération, les détails qui sont aujourd'hui réellement indiscutables.

On ne doute pas que la journée d'aujourd'hui ne soit féconde en renseignements nouveaux, plus précis encore, sur les auteurs et le mobile du crime.

EDOUARD DANGIN.

Nous recevons, au dernier moment, la dépêche suivante qui nous est adressée de Roubaix:

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Jean Kinck est le nom du père. Le fils s'appelle Gustave. Brouille de famille amenée par le refus de madame Kinck d'aller s'établir en Alsace avec ses enfants. Jean Kinck a quitté Roubaix depuis plus d'un mois. Le père et le fils se sont rencontrés à Paris il y a une vingtaine de jours.

Noms des enfants: Emile, 16 ans, Henri, 14, Alfred 8, Achille 6 et Marie 3 ans.

Jean Kinck, bonne position de fortune. On n'a plus entendu parler ici de Jean ni de Gustave. Père 50 ans, fils 22.

ARRESTATION DE JEAN KINCK.

Nous trouvons ce qui suit dans la *Liberté* du 25 septembre:

Une dépêche, transmise trop tard pour avoir pu être reproduite par les journaux du matin, était ainsi conçue:

Rouen, 23 septembre, 11 heures du soir.

Le *Nouvelliste de Rouen* publie ce qui suit:

"Une dépêche du Havre annonce non-seulement l'arrestation du fils Kinck, mais encore de son père, comme étant les auteurs principaux du crime de Pantin."

Le *Nouvelliste de Rouen*, que nous recevons aujourd'hui, publie effectivement la note ci-dessus, mais sans la faire suivre d'aucun commentaire.

Quant aux journaux du Havre, ils racontent longuement l'arrestation de Jean Kinck, sans parler de son complice.

La ville entière, dit le *Journal du Havre*, est en émoi: on vient d'arrêter un individu que tout indique être Jean Kinck, le principal auteur de l'épouvantable assassinat de Pantin, qui avait produit au Havre une impression non moins vive qu'à Paris et dans le reste de la France.

Voici dans quelles circonstances, tout à fait imprévues et comme providentielles, cet homme a été arrêté.

Vers midi, le gendarme Ferrand, du service maritime, faisait une ronde à Saint-François, dans le but de ramener à bord des navires en partance plusieurs marins retardataires.

Arrivé rue Royale, il entra dans l'auberge de M. Mangenan, située dans la maison portant le No 57. Il y voit attablés plusieurs individus d'assez mauvaise mine, auxquels il demande leurs noms et leurs papiers.

L'un d'eux, dont la physionomie avait paru contractée par un trouble subit lors de l'entrée du gendarme, répond qu'il est étranger.

"—Eh bien alors, raison de plus pour me montrer vos papiers!

"—Faut-il donc des papiers pour voyager en France?"

Sa parole était haletante, son visage crispé. A chaque minute son trouble allait croissant.

"—Si vous ne pouvez justifier de votre identité, ajoute le gendarme, je serai forcé de vous conduire au parquet de M. le procureur impérial."

A ce mot de procureur impérial, l'individu perd tout à fait contenance, et essaye de balbutier quelques paroles, mais ne peut les articuler.

Le gendarme l'arrête et lui dit qu'il va le conduire au violon où se continuera l'explication.

Il l'emmène par le quai des Casernes et le pont Lambardie. Arrivé sur le quai de la Garène, l'individu profite du passage d'une voiture pour se dégager de l'étreinte du gendarme. Il court au quai, saute sur un radeau, et de là dans le bassin avec l'idée bien arrêtée et bien évidente d'y trouver la mort.

Mais, on l'a dit, dans notre port, dès qu'il y a une chute à l'eau, il se trouve toujours comme à point nommé un sauveteur courageux prêt à risquer sa vie pour secourir son semblable.

Cette fois, le sauveteur était M. Haugnel, calfat. A peine l'individu était-il dans le bassin, qu'il s'y est précipité lui-même tout habillé. L'individu, voyant ses projets de suicide contrariés, saisit violemment son sauveteur par les jambes, se débat et essaye de l'entraîner avec lui. M. Haugnel est, la force et la présence d'esprit de se dégager. Un instant après, il ressaisit l'individu épuisé, et le ramène à la surface de l'eau. On le porte sur le quai et de là au poste de sûreté, où M. Ebran, pharmacien, accourt lui donner les premiers soins.

En le déshabillant, on a trouvé sur cet homme divers papiers placés sur la peau, en dessous de la chemise, et qu'il paraissait tenir à dissimuler soigneusement. Ces papiers établissent clairement son identité. Il n'est autre que le nommé Jean Kinck, de Roubaix, celui que le bruit public et les premières informations de la justice désignent comme le principal et non comme le seul des assassins de Pantin.

Voici la liste des papiers et des objets trouvés en la possession de Kinck:

1o Acte de vente d'une maison sise à Roubaix, pour une somme de 8660 francs par M. Cochetaux à M. Kinck Rousselle, du 31 janvier 1861, en l'étude de Me Deledique, notaire à Lille.

2o Obligation par M. et Mme Kinck Rousselle à demoiselle Danel et consorts du 20 avril 1861.—Même étude;

3o Vente de maisons par M. et Mme Cochetaux-Osterlay à M. et Mme Kinck Rousselle, 17 et 20 avril 1861.—Même étude;

4o Adjudication d'une maison sise à Roubaix au profit de M. Kinck, de Roubaix, 30 juillet 1867;

5o Une quittance de mainlevée, de M. Vanderhove à M. Kinck, en date du 16 novembre 1864;

6o Un dossier contenant 12 extraits du registre des privilèges et hypothèques de Lille;

7o Un portefeuille contenant un certain nombre de lettres particulières et divers papiers;

8o Un porte monnaie en maroquin avec garniture en cuivre, trouvé dans ses poches, contenant une pièce de 5 francs en argent et une pièce de 50 centimes, plus 59 centimes en billon;

9o Une ceinture en cuir vide;

10o Un foulard de soie contenant 210 francs en pièces de 5 francs en argent, dont 30 pièces à l'effigie de Léopold II, et 170 francs en billon;

11o Une montre en or, à cylindre, à huit rubis, portant les numéros 40,739 et 7,791, avec chaîne et clef de même métal;

12o Une montre à savonnette en argent, le une par un cordon de cuir et portant les numéros 47,440 et 43;

13o Un petit peigne;

14o Un petit médaillon à secret;

15o Un couteau-canif neuf, à manche blanc, garni de trois lames, dont la principale est ébréchée en quatre endroits.

Nous avons suivi de l'hospice où Kinck a été transporté vers deux heures. Là, les internes de service dans la salle Sainte-Gabrielle au fond de laquelle il est couché sous la garde de deux agents de police, nous ont donné les soins d'usage, et, à l'aide de frictions énergiques, l'ont rapidement mis hors de danger. Au moment où nous écrivons, Kinck est étendu sur son lit; il s'est enveloppé dans une couverture de laine blanche et cherche à dissimuler ses traits sous son oreiller.

Sa respiration est rapide, oppressée, sifflante. Il est très pâle et feint un état d'abattement absolu, afin d'échapper à un interrogatoire immédiat.

Nous l'avons entendu prononcer quelques paroles de protestation contre la curiosité dont il était l'objet. Il ne paraît pas, du reste, chercher à s'échapper, et il est si calme qu'on n'a pas cru devoir lui mettre la camisole de force.

Il a demandé à boire, et comme on tardait un peu, il a ajouté que si on voulait satisfaire ce désir, il serait sage et laisserait faire son esquisse par un jeune élève de l'école des Beaux-Arts, qui venait de commencer ce travail.

Jean Kinck est de taille moyenne, mais bien proportionnée. Il paraît être âgé d'environ vingt ans. Sa physionomie est belle, bien que ses traits soient légèrement irréguliers. Il a le front droit, mais fuyant tout à coup au sommet, le nez busqué, fortement aplati vers le haut; la bouche petite, les lèvres minces, les dents très fortes, le menton court, les cheveux et la moustache noirs; moustache naissante.

On remarque au-dessous de l'oreille gauche, une cicatrice de trois centimètres de longueur, allant dans la direction de la bouche. On voit également sur la joue, du même côté, deux grains de beauté; le plus apparent placé à trois centimètres au coin de la bouche, et l'autre situé plus bas vers le menton.

Nous avons vu également les habits qu'il portait, qui sont ceux d'un ouvrier ou d'un marin. Ils se composent d'un pantalon et d'un paletot bruns, d'une cravate noire et d'un foulard rouge à bordure blanche. La chemise est marquée aux initiales E T.

On compte, au parquet, pouvoir interroger ce soir Jean Kinck, dont l'arrestation fait grand honneur à la perspicacité du gendarme de marine Ferrand.

La vindicte publique lui sera redevable de la capture de l'auteur d'un des crimes les plus abominables qui aient affligé notre époque.

P. S.—Le juge d'instruction et le procureur impérial, accompagnés du docteur Lecadre sortent de l'hospice à cinq heures.

Comme nous l'avions prévu, impossible d'obtenir de Kinck aucune réponse. Kinck a promis de parler demain.

On pense que Kinck arrivera à Paris dans la soirée et qu'il sera confronté demain dans la journée avec les victimes.

Au moment où nous mettons sous presse on nous assure que l'individu arrêté au Hâvre ne serait pas Kinck fils, mais son complice.

BIBLIOTHÈQUE MAÇONNIQUE.—Nous avons reçu la cinquième livraison de la *Fraternité*, revue de la maçonnerie universelle. Cette revue, qui paraît à la Nouvelle-Orléans le 10 de chaque mois, est envoyée dans toutes les Loges des Etats du Sud. Le prix de l'abonnement est de $3 et de 25 cents le numéro. On s'abonne rue Conti No 95. Cette publication s'occupe de science, beaux-arts, voyages, et offre beaucoup d'intérêt.

Achetez les plumes d'or de la Nouvelle-Orléans, ce sont les meilleures et celles qui coûtent meilleur marché. Faites et réparées vis-à-vis la Poste, par Hill & Higgins.
13oct—1f

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS; que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.☞

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Griffo, pharmacien, rue Royale, 285.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paie ni fret ni assurance.

CHRONIQUE LOCALE

THEATRE DE L'OPERA.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Enfin Mlle Mathilde Dupuy est une des brillantes étoiles de nos théâtres lyriques français. Elle sort de l'Opéra-Comique de Paris, et est engagée pour l'Opéra Italien l'an prochain. Dans l'intervalle il lui a pris fantaisie de venir voir l'Amérique, et elle a accepté un engagement que lui a offert M. Calabrési pour aller faire une saison à la Nlle-Orléans.

M. Calabrési a la main heureuse et les New Orléanais ont de la chance. Outre Mlle Dupuy, ils auront cet hiver Michot, le célèbre ténor, arraché on ne sait par quelle séduction à Paris qui le regrettera et ne le remplacera pas; Depassio, du Grand Opéra, l'une des plus belles basses qui existent; le baryton Domestre, qui a tenu l'emploi en premier pendant trois ans à Bruxelles; Mme Domestre, une des meilleures Dugazon que nous connaissons;—bref, une pléiade d'artistes d'un talent hors ligne.

A ce prix le succès n'est pas douteux.... à la Nouvelle-Orléans, où une copieuse souscription assure à l'existence d'abord, et le profit ensuite.

Ajoutons, en passant, que Mlle Dupuy a précédé à New York la compagnie de M. Calabrési, qu'elle y restera deux ou trois semaines, et que, pendant ce temps, nous aurons très probablement la chance de l'entendre, ou en représentation ou en concert.

THÉATRE DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.—M. Dominick Murray, dont les débuts ont eu lieu lundi dans *Oonagh's Engagement*, a obtenu un franc et légitime succès, dont Miss Fiddes, MM. Ellis, Wallace et Bosworth, ont eu chacun leur part.

Avec de tels artistes, les directeurs de l'Académie de Musique peuvent être assurés de faire longtemps encore d'aussi belles recettes que celles qu'ils ont encaissées ces jours derniers.

A la demande générale, l'Académie de Musique donne aujourd'hui le drame anglais en trois actes intitulé *Rory O'More*. M. Dominick Murray remplira le rôle de Rory O'More, et Miss Joséphine Fiddes celui de Kathleen.

GRAND CONCERT.—Le grand concert vocal et instrumental donné par les élèves de M. Eugène Prévost, au bénéfice de leur maître, aura lieu le samedi 23 octobre 1869, dans la salle des Odd-Fellows. Aux charmantes élèves de M. Prévost, se sont joints plusieurs amateurs distingués, et un artiste dont le talent est justement estimé à la Nouvelle-Orléans, M. Léopold Carrière, première flûte du Théatre de l'Opéra.

Il suffit de jeter les yeux sur le programme publié aujourd'hui dans les colonnes de l'*Abeille*, pour se convaincre que cette fête artistique sera l'une des plus belles qui aient été données depuis longtemps dans notre ville.

Le public orléanais sera certainement heureux de témoigner, en cette occasion, à M. Eugène Prévost, l'estime dans laquelle il tient son talent, et les éminents services qu'il a rendus parmi nous à la cause de l'art.

OMISSION.—Dans le rapport que nous avons publié hier sur la célébration de l'anniversaire de Christophe Colomb, nous avons omis involontairement une des parties les plus intéressantes, sans contredit, de cette belle cérémonie. Nous venons aujourd'hui combler cette lacune.

Pendant la station que le cortège a faite devant l'Hôtel de Ville, une jeune et charmante enfant, Mlle Claverie, accompagnée de trois de ses compagnes aussi gracieuses qu'elle, Mlles Adèle Wagaman, Augustine et Caroline Ophle, a offert à la Société del Tiro al Bersaglio, un magnifique bouquet, dont les tireurs ont orné aussitôt leur bannière.

Nous avons remercié hier les divers officiers des deux sociétés des attentions qu'ils ont eues pour celui de nous qui assistait à la cérémonie; nous adressons en particulier l'expression de nos meilleurs sentiments à MM. Claverie, Barsati, Sansoni, Ammaretti, Lamentea et M. Dell' Orto.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT.—Dinah J. Loewenstein et consorts vs. la Banque des Citoyens.—Cette affaire est venue hier devant la Quatrième Cour de District. La Banque des Citoyens est représentée par M. Pitot Sr, et les demandeurs par MM. E. Fribeol Eq. et J. Howard McCaleb. Nous ferons connaître la décision de la Cour, dès qu'elle sera rendue.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT.—Le juge Leaumont a déclaré bons et valables, treize *mandamus* demandés par des "vétérans" de couleur contre l'auditeur Wickliffe.

MEURTRE DANS LA PAROISSE ST. BERNARD.—La plantation Poydras, située dans la paroisse St Bernard, a été, mardi soir, le théâtre d'une scène sanglante. A la suite d'une querelle, un homme de couleur nommé Gustave Bowen a tué un autre homme de couleur du nom de Pierre Redy. Le meurtrier a été arrêté par le capitaine Taylor, de la police métropolitaine, et incarcéré à la geôle de la paroisse St. Bernard.

ADMINISTRATION DE LA DOUANE.—M. Herwig, député collecteur de la douane, a cessé ses fonctions de collecteur en l'absence de M. Casey, vient de révoquer deux employés comptables des écritures d'avoir extorqué de l'argent à certains négociants de la ville. Cette prompte et équitable justice recevra l'approbation générale.

TEMPÉRATURE—13 Oct. 1869.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN
No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	....	61 degrés
12 " "	....	70
3 " P. M.	....	75
6 " "	....	72

TRAVAILLEURS CHINOIS.—Nous appelons l'attention des planteurs et de toutes les personnes qui ont besoin de travailleurs et désirent aider à l'introduction des Chinois, sur l'annonce de MM. John Williams & Sons, annonce qu'on trouvera plus loin. Ces messieurs étant les agents de M. Koopmanschap, favoriseront de toute leur influence et de toute leur intelligence cet important mouvement. Tous les membres de cette maison ont la confiance illimitée des planteurs et des commerçants. M. John Williams est grandement intéressé dans la culture du sucre, et dans la hâte où il est de faire réussir la nouvelle entreprise où il s'est engagé, il a envoyé son fils en Chine pour y louer des travailleurs qu'il emploiera sur son habitation.

EGLISE ST MAURICE.—Cette église n'est pas encore finie bien qu'elle ait été commencée, il y a dix ans, ce qui prouve que les ressources ont toujours manqué à l'œuvre. Pour en accélérer l'achèvement, une foire sera ouverte le 18 octobre dans la salle de la Compagnie allemande, rue Bienville, au coin du passage de la Bourse, et un concert, dirigé par M. A. Duquesney, sera donné le 20 et un second concert le 21. Beaucoup d'amateurs prêteront leur concours à ces concerts ainsi qu'aux représentations théâtrales qui seront données chaque soir. Voilà beaucoup de plaisirs en perspective, et le succès de la foire nous paraît assuré. Le public ne manquera pas de s'y porter en foule d'autant mieux que l'œuvre à laquelle les fonds du bénéfice sont destinés est une de celle qui se recommande d'elle même à l'intérêt et à la libéralité de tous.

CIGARES.—La Nlle-Orléans aura bientôt une réputation égale à celle de la Havane pour la fabrication des cigares. Plusieurs de nos fabriques se distinguent, en effet, d'une manière brillante, et nous pouvons citer, entre autres, celle de M. J. Ballester, au coin des rues Chartres et Bienville, où l'on trouve toujours un assortiment considérable de cigares de choix de toutes qualités. Nous engageons donc les amateurs à en faire l'essai et nous leur donnons l'assurance qu'ils n'auront pas à le regretter. Les cigares de M. Ballester sont assurément excellents.

CAFÉ DE L'OPÉRA.—On verra par une annonce insérée plus loin que M. D. Normandin fera samedi prochain l'ouverture du Café de l'Opéra. On y trouvera des liqueurs de choix et de la bière de qualité supérieure.

☞ La machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS réalise les prodiges des fées: elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 97 & 118 rue du Canal. ☞

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

TOITS—TOITS.—MM. Zable & Dalton, agents en Louisiane de la vente de l'Asbestos, rue Poydras No 115, invitent le public à aller examiner cette composition qui résiste victorieusement à la chaleur de ce climat. L'Asbestos se met partout, s'emploie partout et peut être regardé comme étant d'un usage universel. On fait avec cela les meilleurs toits du monde, car nulle pluie torrentielle ne pourrait percer ou endommager un pareil ciment. Il sert encore à préserver les peintures, à réparer et à construire des maisons, bateaux à vapeur, etc. Mais ce que l'Asbestos a de supérieur, c'est qu'il est à l'épreuve du feu et que les bureaux d'assurance l'enregistrent au même taux que les toits en tuiles, en ardoises ou en zinc. L'Asbestos, mieux connu de jour en jour, aura bientôt accompli une révolution dans l'industrie des bâtisses, et le moment est proche où tout le monde voudra avoir des toitures, des doublures, des structures en asbestos, composition vraiment supérieure et dont la force d'enduit mérite d'être signalée et recommandée en tous lieux. Voyez l'annonce.

W. H. Henning & Co. ont une nouvelle marque de farine—Switzer's Best—qu'ils garantissent comme égale à toute autre farine sur le marché. Ils la livrent, sans frais de charroi, à $8 50 le baril.

IL EST IMPORTANT DE CHASSER LES VERS avant qu'ils aient trop affaibli et irrité l'estomac, car ou en aurait prévoir ou s'arrêteront leurs ravages. Ils ne se tiennent par exclusivement dans l'estomac et dans les intestins, comme beaucoup de personnes le croient, car on en a trouvé dans le foie, dans la vessie, et ils y produisent des maladies graves qui n'en disparaissent qu'avec la cause. Ces conséquences dangereuses ne sont pas les seules; ils amènent, en restant dans l'estomac, une sécrétion de mucosité qui est elle-même une source de maladies. Ils vivent et se multiplient dans cette matière dont ils produisent une accumulation, et de la proviennent l'indigestion, et d'autres maux de ce genre, qui deviennent de plus en plus violents jusqu'à ce qu'ils dégénèrent en affections chroniques incurables.

Il est donc du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce puissant remède, le Vermifuge de B. A. Fahnestock.

L'acheteur doit se tenir sur ses gardes, examiner chaque bouteille et ne pas s'en rapporter au simple nom de FAHNESTOCK. Il faut qu'il s'assure que les initiales B. A. précèdent le mot de Fahnestock.
1er oct—1m 1 2 1 1

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Craintes de troubles à Paris.

Nouvelles de Madrid.

Nouvelles des élections de la Pennsylvanie et de l'Ohio.

Succès des Républicains dans l'Yowa.

Le général Belknap, ministre de la guerre.

Nègre linché.

Incendie sur le Chemin de Fer de Mine Hill — Quatre victimes.

Nouvelles Européennes:

Paris, 13 oct—On parle de plusieurs réunions publiques qui doivent avoir lieu prochainement, et l'on craint qu'elles ne soient l'occasion de désordres. Le gouvernement appliquera la loi sur les réunions publiques organisées dans le but de troubler l'ordre public.

Londres, 13 oct—Le *Times*, dans un article éditorial sur les affaires d'Espagne, dit que le républicanisme espagnol rencontre peu de sympathies et encore moins de confiance. L'insuccès du gouvernement actuel ne peut que prolonger la condition anormale dans laquelle se trouvent les affaires, aucun prétendant au trône ne se présentant. Ce qu'il y a de mieux à faire et le seul remède à appliquer, c'est de maintenir la suspension des garanties constitutionnelles et de rester dans le statu quo. L'auteur de l'article considère la régence comme une étape. La régence soulève moins de critiques que la monarchie, et elle est aussi moins dangereuse que la république. Prim penche vers cette politique.

Paris, 13 octobre—Le sultan présidera l'inauguration de l'isthme de Suez.

Madrid, 13 octobre—Prim a passé aujourd'hui en revue les troupes de la garnison de Madrid.

Le gouvernement déclare que l'insurrection est presque terminée. Les républicains au contraire disent qu'elle augmente. Les communications étant interrompues, il est impossible de connaître l'exacte vérité.

Les insurgés ont été défaits à Sarragosse. Ils ont éprouvé de grandes pertes.

La loi martiale a été déclarée à Malaga.

On pense qu'à Valence les insurgés ne tarderont pas à capituler.

Paris, 13 octobre—La *Patrie* nie que le gouvernement ait l'intention de suspendre le droit de réunion, il désire seulement mettre le peuple en garde contre les réunions qui peuvent dégénérer en insurrection.

Londres, 13 octobre—Lord Derby est sans connaissance depuis plusieurs heures.

Nouvelles de Washington.

Washington, 13 octobre—Geary a obtenu dans 30 comtés environ 5,000 voix de majorité. Dans 30 comtés la moyenne des voix gagnées par les démocrates est de 1/2. La partie est très serrée. Geary, cependant, paraît avoir les chances pour lui.

Washington, 13 octobre—Une affaire dans laquelle est en question la constitutionnalité de la taxe d'Etat sur le coton a été plaidée devant la Cour Suprême. Elle vient de la Cour de Mobile.

Le ticket républicain tout entier a passé dans l'Iowa.

Un nègre, qui a violé une dame dans les environs de Fort Washington, Virginie, a été pendu aujourd'hui par la populace.

Washington, 13 oct—Elections de la Pennsylvanie. 11 comtés connus. Dans les 22 comtés restants, les démocrates ont gagné environ 200 voix.

Washington, 13 oct—Elections de la Pennsylvanie—La majorité de Geary sera probablement de 1000 voix. La Législature est républicaine.

Rien encore de positif sur les élections de l'Ohio. On sait seulement que avec la Législature qui a été élue, le 15e amendement ne sera pas ratifié par l'Etat.

Nouvelles Diverses.

Philadelphie, 13 oct—La tour des signaux sur le chemin de fer de Mine Hill a été détruite par un incendie. Le gardien, sa femme et deux enfants ont péri dans les flammes.

Memphis, 13 oct—Geo. M. Gill, facteur de coton, est mort aujourd'hui. Il était plaignant dans une réclamation de $900,000 contre le gouvernement.

Richmond, 13—Le gouverneur Walker est parti cet après-midi, pour assister à la foire agricole de Danville. Cette foire a commencé aujourd'hui. Il y a affluence à Danville.

Il est positif que le général Canby, dans son ordre relatif aux chemins de fer, a eu l'intention d'interdire tout changement dans leur organisation.

Le gouvernement d'Etat a été installé.

Philadelphie, 13 octobre—D'après les retours transmis au président du comité républicain, Geary a une majorité de 1,060 voix.

Le président du comité républicain télégraphie que Hayes est nommé par une majorité de 8,000 à 10,000 voix.

Dans la Législature les républicains auront une majorité de quelques voix.

Nouvelles des Rivières,

Memphis, 13 oct—Partis: Magenta et Great Republic, pour la Nouvelle Orléans. Temps clair et agréable. La rivière monte.

Pittsburg, 13 octobre—Montés: Gov. Allen, 1 P. M.; John Kilgour, 9 P. M. Descendu: Ames, 8; Pargoud, 10 P. M. La rivière baisse rapidement.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 13 octobre—Baromètre 29.90. Brise Nord Nord Est légère.

Arrivages: Steamer Sherman, à 4 P. M., New-York, à Low & Ludwigsen; steamer Harlan, 6.10 P. M., Lewis, de Galveston et Indianola, à C. A. Whitney & Co. Pas de départs.

Marchés Européens.

Londres, 13 oct—Consols: 93 1/2. Bons 81 1/2.

Frankford, 13 oct—Bons fermes 88 1/4.

Liverpool, 13 oct—Coton calme. Upland 12 1/4, Orléans 12 1/2. Ventes 8000 balles.

Le Hâvre, 13 oct—Coton calme. Très ordinaire disponible 148. Low middling livrable 148.

Marchés américains.

New-York, 13 octobre—Coton—un peu plus ferme—calme. Middling uplands 26 1/4 à 26 1/2. Ventes 3,500 balles.

New-York, 13 octobre—Gouvernements lourds. 5-20 de 1862, 119 3/4. Sécurités du Sud plus fermes. Argent facile, 5 à 7. Sterling languissant, 109. Or languissant, 130 1/4.

Charleston, 13 oct—Coton en bonne demande. Ventes 550 balles. Arrivages 1219. Exportations 1995.

Savannah, 13 oct—Coton ferme. Middling 25 1/4. Ventes 300. Arrivages 2517.

Cincinnati, 13 oct—Coton: Middling 25. Tabac sans changement.

Memphis, 13 oct—Coton calme et faible. Middling 24. Arrivages 1020 balles. Exportation 1404.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 13—Le ministère de la guerre a été offert, par dépêche télégraphique, au général Wm Belknap, de l'Iowa. A son arrivée, le général Sherman se retirera. On sait que le général Sherman avait accepté le portefeuille à son corps défendant et seulement pour alléger l'administration.

Le général Belknap est gradué du Princeton College. Il est âgé de 39 ans. Il est avocat de profession et a servi depuis le commencement jusqu'à la fin de la guerre.

Washington, 13 oct—Des calculs faits avec soin, sur le vote de 30 comtés, parmi lesquels ceux de Philadelphie et d'Allegheny, établissent que les démocrates ont gagné 4000 voix. Dans les autres comtés, la moyenne du gain des démocrates est de 263.

Geary a obtenu 8339 voix de majorité à Philadelphie.

Cincinnati, 13—Dans le comté d'Hamilton, Pendleton a eu 500 voix de majorité. Tout le ticket municipal démocrate a été élu.

L'impression générale est que Pendleton est battu par une faible majorité. Les retours, quand on les connaîtra exactement, donneront peut-être la victoire à Pendleton.

La Chambre des représentants est démocrate, et le Sénat républicain. En conséquence, le 15e amendement à la Constitution des Etats-Unis sera repoussé par l'état.

Memphis, 12—Un meeting a eu lieu hier soir à la Chambre de Commerce pour discuter la question de Memphis, Springfield and Kansas City RR. Dans un discours, le Col. W. Edridge a fait ressortir l'importance de cette ligne. Des résolutions en conséquence ont été adoptées; et un comité a été nommé pour assister à la convention de délégués qui aura lieu à Kansas City, le 19 de ce mois.

Cairo, 13—Descendu: Larena. Rivière stationnaire.

Philadelphie, 13 oct—Sénat: républicains 18, démocrates 15. Chambre des Représentants: républicains 36, démocrates 17.

Tous les journaux, à l'exception de l'*Age*, qui prétend que Packer est élu à une majorité de 5000 voix, s'accordent à dire que Geary est nommé par une majorité de 5000 à 10,000 voix.

Cleveland, Ohio, 13 oct—D'après les retours du troisième District, Hayes a perdu 5,000 voix. D'après la moyenne de l'Etat, Hayes sera élu par 5,000 voix de majorité.

Les retours de plusieurs centres dans lesquels la Démocratie est très forte, ne sont pas encore parvenus.

ANCIEN ET EFFICACE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC
LES CÉLÈBRES PILULES
DU Dr C. McLANE,
POUR LA MALADIE DE FOIE.

Le plus grande découverte médicale du siècle.
Des millions de malades en chantent les louanges
Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?
Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre en frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?

ANCIEN ET EFFICACE
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.

On en vend dans le monde entier.

Décédée hier, à deux heures moins un quart de l'après-midi, Madame Veuve ELIZABETH QUEYRON, âgée de soixante neuf ans, et née à Valence, (France). Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures précises de l'après-midi. Le corps est exposé rue Ste Anne 318, entre Claiborne et Derbigny.

De la part de ses enfants.

Décédé hier, à 10 heures un quart, à l'âge de soixante deux ans, LOUIS LUCIEN BOUDET, natif de Castelmeron-sur-Lot, arrondissement de Marmande (France) et habitant de ce pays depuis 48 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures. Le corps est exposé à l'encoignure des rues Villeré et Columbus, Troisième District.

Les journaux de Lot-et-Garonne sont priés d'annoncer ce décès.

TAPIS. TAPIS.
ELKIN & CO.,
168..........RUE DU CANAL..........168
(En face du Christ Church.)
Appellent l'attention des acheteurs sur leurs TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN, des [illegible] TOILES [illegible] STORES [illegible] CORNICHES, FLECHES et BANDES, DEVANTS de cheminées, NATTES et DESSOUS de lit, ETOFFES [illegible] GUIMPES, etc. Qu'ils vendent aux plus BAS PRIX.
7sept—1a Vett

Bureau de la Compagnie de Chemins de fer de la ville de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1869.
AUJOURD'HUI a été réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action—dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 15 du courant, en sur lequel la Compagnie payera la taxe des Etats-Unis.
W. P. SINNOTT, Secrétaire.
13 oct—1f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne.
13 octobre 1869.
L'INTÉRÊT semi-annuel sur les [illegible] de cette compagnie sera payé [illegible] sur présentation de coupons, à la banque de [illegible] & Co.
J. O. CAMPBELL, Secrétaire.

Demande.
ON demande de suite, UN JEUNE GARÇON pour écrire des lettres. S'adresser au bureau de l'Abeille. 14 oct—1

Damejeannes. Damejeannes.
2000 DAMEJEANNES assorties de 1 gallon [illegible]
En débarquement du navire [illegible] arrivé de Brême, à vendre par [illegible] T. BODDEKER & CO. 14 oct—1 [illegible]

Fonds de Magasin de Vins et Liqueurs à vendre.
UN MAGASIN établi depuis longues années, connu [illegible] contenant tous les accessoires [illegible] O. VALETON, encanteur, No 14 rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

J. LEVOIS JAMISON
126 — Rue du Canal — 126

Nous offrons, en ce moment, à notre nouveau magasin, le STOCK LE PLUS CONSIDÉRABLE ET LE MIEUX CHOISI — DE — Marchandises Sèches étrangères qui ait jamais été importé à la Nlle-Orléans. Nous engageons nos amis et le public à venir l'examiner, avant d'acheter ailleurs. Nous avons ajouté à notre commerce l'article

Variétés et Parfumerie,
Et nous vendrons à bas prix.

SOIERIES,
Nous déballerons MERCREDI MATIN notre grand assortiment de SOIERIES DE CHOIX, noires et de couleur, reçues par le steamer FRANKFORT, qui vient d'arriver du Hâvre.
J. LEVOIS & JAMISON,
10 oct—3f PP 126 rue du Canal.

SOCIEDAD
UNION ESPAÑOLA DE BENEFICENCIA MUTUA
Asamblea General Extraordinaria.
LOS MIEMBROS que componen esta Sociedad se reunirán en la Logia Perseverancia, esquina de San Claude y Dumaine, el Viernes 15 del corriente, a las 6 de la tarde, para tratar de varios asuntos.
Por orden del Presidente, RAMON BUELA, Secretario.
13 oct—3f

Collége St-Charles, Grand-Coteau,
Paroisse St Landry, Le.
L'OUVERTURE des classes aura lieu le 25 octobre.
Un professeur du collège partira de la Nouvelle-Orléans, le mercredi 20 octobre, à bord de l'Annie Wagley. Il se chargera de tous les élèves qui lui seront confiés.
Pour plus ample information s'adresser à la Nouvelle-Orléans, au Collège des Jésuites, rue Baronne, ou à l'agent du collège, W. D. Pourtine, rue Natchez, 56.
F. BENAUSSE, S. J., Président.
15 oct—au 20

DEMANDE D'UN COMMIS,
UN commis vendeur, parlant l'allemand, le français et l'anglais, trouvera un emploi permanent en s'adressant au Jackson Dry Goods Store, encoignure Ste-Anne et Chartres.
Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1869. 13 oct—3f

A VENDRE.
A VENDRE pour cause de changement de domicile, L'INSTALLATION DU MAGASIN DE LIQUEURS situé à l'encoignure Chartres et Jefferson. Pour les informations, s'adresser sur les lieux.
13 oct—6f

Bureau du Chemin de Fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.
Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1869.
LE Bois de Construction, les Perches à Cercles, les Briques, les Ardoises et les Machines ne peuvent être reçus qu'au dépôt d'Alger.
Le transport du ferry sera gratuit sur le "LUCRETIA" et une réduction de SEPT ET DEMI pour cent, sur la proportion de fret du Chemin, sera accordée à l'expéditeur pour frais extra de charroi.
12oct—3 G. PANDELY, Surintendant.

Chemiserie Elégante,
57, rue Bourbon, entre Bienville et Conti.
CHEMISES sur mesure, coupées d'après les dernières modes de Paris—Prix modérés.
E. COBLENTZ & CO.
Caleçons et Gilets de flanelle sur mesure.
22 sept 3m—[illegible]

Mr. G. J. LORD,
ANNONCE à ses amis et au public qu'il vient d'arriver d'Europe avec l'intention d'ouvrir de nouveau un établissement pour l'éducation de la jeunesse. Il a pris, à cet effet, la vaste résidence de feu M. O. Boyer, rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourgogne. La bâtisse est en voie de réparation et sera ouverte le MARDI, 1er novembre. Mr. Lord espère y voir quelques-uns de ses vieux amis. 12oct—6t

AVIS.
LE DOCTEUR CASTELLANOS, de retour à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public qu'il reprend, à partir de ce jour, l'exercice de sa profession.
Le cabinet ainsi que la résidence du DOCTEUR sont situés comme par le passé, à l'angle des rues Rampart et Dumaine. Heures de consultations de 1 à 3 h. P. M.
12 oct—3f

Reçu de la Havane—Par le steamer "Beauregard"—un bel assortiment des Meilleurs Cigares de la Havane.
Egalement,—en magasin et à vendre,—un beau lot d'Articles de Fumeurs.
FERNANDEZ & VILLA.
8 oct—1m PP Au coin des rues Royale et Douane.

Travailleurs Chinois.
NOUS sommes prêts à recevoir des ordres pour l'importation de Travailleurs Chinois et avons nommé MM. JOHN WILLIAMS & SONS, de la Nouvelle-Orléans, nos agents. C'est avec eux que les marchés devront être conclus et c'est à eux qu'on devra s'adresser pour les conditions et les renseignements.
KOOPMANSCHAP & CO.
Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1869.

A NOS PLANTEURS.
LA seule source positive de fortune, au Sud, actuellement, est la culture du sol. On ne pourra jamais arriver à cultiver la terre, sans une abondance de travailleurs sur lesquels on puisse compter. Avec ces travailleurs, nous serons aussi indépendants, aussi prospères que par le passé. Convaincus de cette vérité, désirant encourager et développer l'agriculture au Sud, nous avons accepté l'agence de MM. KOOPMANSCHAP & CO., qui s'établiront en Chine d'où ils se proposent d'expédier les travailleurs.
En acceptant cette position, nous espérons pouvoir aider les planteurs à se procurer de bons et fidèles travailleurs des campagnes de la Chine. Nous espérons que ces hommes ont une excellente conduite et sont bien supérieurs à ceux des villes de leurs environs. Nous croyons que aux conditions seront acceptables.
Nous ne pouvons avoir aucuns rapports avec les hommes qui ne viendront pas de volontairement et avec plaisir.
Les travailleurs seront tenus, par contrats, de rester ici cinq ans. Nous croyons avoir atteint, sous tous les rapports, le but que se proposent les planteurs.
Il ne sera exigé d'argent que sur livraison des travailleurs.
14 oct—1an JOHN WILLIAMS & SONS.

Café de l'Opéra.
OUVERTURE SAMEDI, 16 OCTOBRE.
CET établissement fera son ouverture SAMEDI, 16 OCTOBRE.
Liqueurs de premier choix. Lager beer, Mode.
14 oct—3 O. NORMANDIN

Demande de Tapissiers et d'Ebénistes.
ON demande immédiatement de bons ouvriers Tapissiers et des Ebénistes.
S'adresser au No 169, rue de Chartres chez M. MIKAMON. 14oct—3f

OUVERTURE
—DE—
Marchandises Sèches d'Automne
—CHEZ—
PEPIN & TURCOTTE,
158......RUE DU CANAL......158
(Maison Blanche, encoignure Baronne.)
NOUS appelons l'attention de nos amis et du public en général sur l'ouverture de notre grand stock de marchandises de saison que nous venons de recevoir, venant des ENCANS DE NEW YORK et que nous offrons en vente à partir de LUNDI, 11 octobre, à des prix au-dessous du marché, telles que—
[illegible]
Un grand assortiment de gants de Berlin, pour hommes dames et enfants
[illegible]
Pour habitations,—un grand stock considérable pour cet usage, à des prix au dessous de toute concurrence.
10 oct—1m [illegible]

J. DE CORTE
TAILLEUR-MARCHAND.
ARRIVÉ récemment de Paris, annonce au public qu'il a ouvert un magasin au No [illegible] de la rue Royale, près Canal, en face du "Merchants' Exchange." [illegible]
Un cabinet pour est attaché à l'établissement. Les ordres seront promptement exécutés. Prix très modérés.
10 oct—1m 20 nov

Articles pour Modistes,
MAISON
F. TUJAGUE,
14......RUE DE CHARTRES......14
Près Canal (au premier)
CETTE maison qui au dire de ses nombreux clients ne fait que croître, offre cette saison, par son BON MARCHÉ et le choix de ses marchandises, un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE NOUVEAUTÉS EN PLUMES, FLEURS, RUBANS, VELOURS, BLONDES, etc. [illegible] CHAPEAUX GARNIS pour le commerce de la campagne.

Quinine, Quinine.
A VENDRE en douane et en magasin.
5000 ONCES QUININE de marques reconnues.
P. J. HART & Co.
Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.
En magasin et attendu.
OPIUM GOMME,
BLUE MASS,
BICARBE DE SOUDE.
A vendre en douane et en magasin par
P. J. HART & Co.
Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

J. C. MULLER,
IMPORTATEUR DE CHAPEAUX DE PAILLE, de SOIERIES de RUBANS, et d'articles de mode en général, au No [illegible] de la rue de la Douane, Nlle Orléans.

Modes et Nouveautés.
E. L. E. BONNET,
No 5 rue de Chartres, au 1er.
Près rue du CANAL.
Vient de recevoir un assortiment complet de chapeaux pour dames et fillettes, rubans, fleurs, [illegible] velours, plumes, etc., etc., qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne, à des prix très modérés.
No 5 rue de Chartres.

Chiens de chasse à vendre.

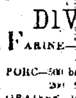

M. FRANÇOIS BERTH, vient de recevoir de Philadelphie et de Cincinnati un lot de chiens, savoir: Pointeurs, Setters, Chiens à rats et un tayau. Il les offre aux amateurs au plus bas prix du marché.
Venez les voir au No 39 rue du Quartier, entre les rues Chartres et Levée. 14oct—2f

CHIENNE PERDUE.
Perdu le 10 courant vers cinq heures de l'après midi, une chienne à rats, couleur grane, et ayant les oreilles écourtées, répondant au nom de Finny. Une récompense libérale sera donnée à celui qui la ramènera à l'encoignure Ursulines et Chartres, chez St-Amant & St-Cyr, ou à l'encoignure St-Philippe et Robertson. 13oct—3

DIVERS — DIVERS.
FARINE—1500 barils, de choix, pour familles, et d'autres qualités.
PORC—500 barils heavy mess.
200 " extra prime.
GRAISSE—100 tierçons choix (kettle).
200 barillets "
JAMBONS—50 tierçons de choix pour familles.
BACON—50 boucauts côtes clear prime.
BEURRE—50 tierçons de choix de Goshen.
150 " " de l'Ouest.
KEEP & CAULFIELD,
10 oct—3f 77 et 79 rue Poydras.

DENTISTES

Le Dr. J. S. Knapp,
CHIRURGIEN DENTISTE,
Au No. 15 de la rue Baronne, près Canal, étant, depuis plus de vingt ans dentiste résident à la Nouvelle-Orléans ses nombreux clients et ses confrères témoignent de son mérite comme opérateur.
13 oct—au 13 nov.

Le Docteur H. Laurence,
DENTISTE,
EST de retour à la Nouvelle-Orléans. Son cabinet est au No. 176 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
5 oct—1m

LE DR. ALLEN,
(Dentiste.)
A transféré son cabinet au No 12 de la rue Dryades, la première maison au-dessus du coin de la rue du Canal, vis-à-vis du Mechanic's Institute. Les personnes qui désirent se faire faire des opérations pour conserver leurs dents naturelles ou se faire extraire des dents pour les remplacer par d'autres, peuvent compter sur tout ce que peuvent la science, l'habileté et l'expérience. Le Dr. Allen s'adresse spécialement à ses anciens clients et amis. 1er sept—2m

$20 Seulement 20.
LE Dr. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $40.
Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperton, 66, rue Bienville, encoignure Royale.
Extraction des dents sans douleur. 8 août—1an

Dr. MALONEY
DENTISTE,
No 203 rue St-André, près Magasins,
(Quatrième District),
ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Les dents des enfants sont de sa part l'objet de la plus grande attention. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il refait les vieux râteliers et garantit son travail. 21mai—1an

Changement de domicile.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
139......RUE DU CANAL......139
entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou du vulcanite à des prix modérés.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
Extraction de dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote.
2 oct—[illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.
24mars—[illegible] P P le M

FABRIQUE DE CANDI.
Une des plus Grandes Fabriques du Sud est exploitée par
NORMAN & REISS,
121 & 123, rue de la Vieille-Levée, 121 & 123
Ils y fabriquent constamment
Du Candi en gros et petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis nougats,
Candis Star,
Candi amer, (Horehound)
Candi tressé,
Candi d'or,
Popping Kisses allemands,
Popping Kisses français,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins.
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX [illegible] GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'ARTICLES ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent
Toute espèce de Roses
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront aux plus bas prix du marché.
MACARONI.
Fabrique journellement et garanti FRAIS, toute espèce de Pâtes, telles que—
Vermicelli,
Macaroni,
Spaghetti
Lasagnetti,
Taglierini,
EPICES.
Cannelle moulue,
Poivre moulu,
Clous de Girofle moulus,
Muscade moulue,
Gingembre moulu.
EXTRAIT DE CAFÉ
Ils fabriquent constamment le célèbre
Extrait de Café,
Café pur moulu,
Café grillé
Garanti FRAIS, ou la vente est nulle
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée
1er oct—PP☞

P. MALOCHÉE,
85......RUE DU CANAL......85
APPELLE L'ATTENTION des acheteurs tant de la ville que de la campagne sur le magnifique Stock qu'il vient de déballer, et qu'il offre aux plus Bas Prix. On trouvera en tous temps chez lui un assortiment complet de
Faïences, Porcelaines, Verreries,
—ET—
Articles de Ménage,
Ainsi qu'un grand choix de GARNITURES DE CHEMINÉES et PORCELAINE DÉCORÉE—SERVICES DE TABLE de toutes sortes—SERVICES DE LAVABO de tous prix—SERVICES A THÉ de différents genres—COUTEAUX DE TABLE de la célèbre marque de RODGERS—CUILLERES & FOURCHETTES ARGENTÉES—POTS A FLEURS PLAQUÉ—LAMPES de tous les modèles—PENDULES FRANÇAISES et AMÉRICAINES—BOLS A PUNCH—CAVES A LIQUEURS—VERRE D'EAU—SERVICES DE TOILETTE, etc., etc.
Venez examiner le magasin No 85, rue du Canal et vous y trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait d'articles de ménage tant de luxe que d'utilité.
Les marchandises sont livrées à domicile dans toutes les parties de la ville.
Les emballages sont confiés à des emballeurs expérimentés.
Aucune peine ne sera épargnée pour donner pleine satisfaction à tous ceux qui honoreront de leur visite l'établissement de première classe de
P. Malochée,
No 85 Rue du Canal.

GEO. McGIBBON & CO.,
SUCCESSEURS DE
E. GIQUEL.
Geo. McGibbon, E. R. Arnaud [illegible]
APPELLENT respectueusement l'attention de leurs [illegible] sur le transfert de leur [illegible] au No [illegible] rue du Canal [illegible]

DRAPS
ET CASIMIRS,
Au-dessous du prix coûtant.
TOUT LE STOCK DE
DRAPERIE
de l'ancienne maison
E. GIRARD & COUTEUX,
sera vendu cette saison bien au-dessous du prix d'importation.
J'appelle l'attention de tous les amateurs et acheteurs de
Draperie française
et les engage à venir voir par eux-mêmes la vérité de mon annonce.
O. COUTEUX,
1er oct—2m Encoignure Chartres et Douane

Propriétés à louer ou a vendre.

Jolie résidence à louer.
Une jolie maison à deux étages située rue de la Paix, entre Bourbon et Royale contenant 6 chambres, cour, hydrant, etc., etc.
S'adresser chez G. de FERIET,
12 oct—6t 59 rue Royale

A LOUER.
UNE MAISON haute à cinq appartements, avec cuisine et dépendances, ayant cour et water works, prix modéré.
S'adresser à côté, au No 550 rue Tremé, entre Ursulines et Bayou. 12 oct—3f

A VENDRE.
La maison en bois, à étage, No. 184 de la rue de l'Esplanade entre les rues Tremé et Marais, ayant, dans la bâtisse principale, deux salons, deux chambres, deux galeries fermées; dans la bâtisse du fond, six chambres; chambre servant de magasin, chambre à bain, serre, poulailler, gaz, hydrant, cour et jardin. Le prix est bas et les conditions avantageuses.
S'adresser à P. M. ROBINSON,
12 oct—1m Nos 22 et 24 du Commercial Place.

Propriétés de valeur a vendre.
1o. Quatre terrains avec les magasins en briques, à trois étages, qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par la rue St-Pierre, le Passage d'Orléans, la rue Royale et le Passage de la Bourse et propres à des magasins ou à des résidences.
2o Une maison de résidence nouvellement réparée, au coin des rues Kerlerec et Johnson, contenant 4 chambres, 1 cabinet et une galerie, avec jardin, buanderie, &c.
Pour les conditions, s'adresser au notariat et bureau de droit, d'Augustin, Michel et Burthe, No 11, Carondelet, Gallier's Court. 10oct—6

A Louer
Un APPARTEMENT composé de deux belles chambres, cabinet et cuisine, rue Royale No 128, entre Toulouse et St Louis. S'adresser sur les lieux. 10oct—6t

A LOUER.
Le magasin No 241 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Dumaine et St-Philippe. S'adresser à Alex. Bonneval & Co., No 22½ de la rue Carondelet. 10 oct—15f

A LOUER.
Le vaste édifice à quatre étages, avec WARE-HOUSE à quatre étages dans la cour, situé au coin des rues Conti et Chartres. Possession en sera donnée le 1er octobre
S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No 84, rue Bienville. 10juillet—PP.☞

A LOUER.
LE MAGASIN No. 60 rue Vieille-Levée, à côté des BLUE STORES.
S'adresser à J. AVET,
2oct—15 124, rue Gravier.

A LOUER
Le vaste magasin en briques, No 10 rue de la Douane, traversant jusqu'à la rue Grossman.
Pour les conditions, s'adresser à P. J. Pavy & Co., No 61 rue Carondelet. 1er oct—1m

A LOUER.
Une belle maison rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne, avec cuisine haute, grande cour, jardin et remise faisant face à la rue St-Pierre.
S'adresser à H. L. PEIRE,
24 sept☞ No 68 rue Toulouse.

A VENDRE.
450 LOTS DE TERRE dans le Troisième District de cette ville, compris entre les Champs-Elysées, les terres appartenant aux Religieuses des Ursulines, les terres de Gentilly et la rue de la France.
Ces lots étant dans le voisinage du Chemin projeté de Chattanooga, sont de grandes valeurs. Ils seront vendus à bon marché.
Egalement à vendre—940 acres de terre dans la Paroisse Vermillion.
S'adresser à M. Joseph Rodrigues, rue Delord, No 119. 19 sept—1m

A Louer.
UNE jolie maison à étage, située rue Dumaine No 68, entre les rues Tonti et Rochblave, contenant huit chambres avec vestibule, gaz, cuisine haute, cave, puits, et un beau jardin faisant face à la rue Dumaine.—Possession le 1er novembre—Aussi, la bâtisse en briques à trois étages, située rue du Bassin, No 139, entre les rues Poydras et Perdido, convenable pour une pension, et ayant vingt et une chambres, cave, water works, etc.
Pour les conditions, s'adresser à M. N. Fréchou, No. 270, rue Poydras, entre Bassin et Franklin. 17sept—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE [illegible] CLASSE [illegible]
[illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés [illegible] journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
C. T. HOWARD, Président
Rue St-Charles, encoignure Union [illegible]
En témoignage, nous apposons notre signature [illegible] Nouvelle-Orléans, Louisiane.
ADAM GIFFEN,
JOHN L. LEWIS,
F. F. WILDER,
Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses [illegible] ☞

A tous ceux que cela peut concerner
LES soussignés résidant [illegible] propriétaires de [illegible] de coton appellent l'attention du public [illegible]
[illegible]
A. A. MAGINNIS [illegible]
[illegible]
N. Y. Oil Co.
N. Y. [illegible] Co.
M. H. S[illegible]
A. T. BENNETT & Co.
M. H. Shepard
[illegible]

MAGASIN DE MODES
—DE—
MADAME WASHINGTON,
Au No 197 de la rue du Canal entre Bourgogne et Rampart. Nlle-Orléans.
ON y trouve toujours un assortiment [illegible]

St-Amand & St-Cyr,
ANNONCENT respectueusement à leurs [illegible] au public et [illegible] aux rues Chartres et Ursulines
1er oct—1m

Aux Cent Mille Paletots
MICHEL LION,
197, 199, 201, Rue Vieille Levée,
(En face du Marché à la Viande) [illegible]
Magasins d'Habillements, Chapeaux, Linge, dessous et Malles, pour hommes, jeunes gens et enfants.
MICHEL LION [illegible]
MICHEL LION
AUX CENT MILLE PALETOTS [illegible]

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente, [illegible]
No 182 rue du Canal [illegible]
25 août—1m PP

Mme. AMÉLIE BOURGEOIS,
Premier Prix du Conservatoire de Paris.
PREMIÈRE CHANTEUSE [illegible]
[illegible] SOLFÈGE, CHANT [illegible]
[illegible] No 106 [illegible] Bourgogne et Rampart [illegible]

Mlle Octavie Labranche
ANNONCE respectueusement [illegible]
PENSIONNAT ET EXTERNAT
DE DEMOISELLES
[illegible]

DEMANDE DE PLACE.
UN PHARMACIEN [illegible]
[illegible] M. LAURENT pharmacien [illegible]

Guérison Radicale.
LE [illegible]
[illegible]

TRANSFERT DE MAGASIN
P. MALOCHÉE a transféré [illegible] des rues Conti et Chartres au No 85 de la rue du CANAL.

G. L. FEVRE,
148......RUE ROYALE......148
IMPORTATEUR DE
VEAUX VERNIS [illegible] Chèvres et Dongolas [illegible] de fantaisie pour Chaussures de Dames.
Assortiment complet d'Outils de Cordonniers [illegible] de Bottes et Bottines.
ÉLASTIQUE TERRY
Cuir à Harnais, Semelle de Cincinnati et New York. Peaux de Crocodiles (tannées).
Les ordres de la campagne [illegible] attention spéciale.
La plus ancienne maison en cette ville renommée pour ses produits.

P. MALLARD,
Enc. Royale et Bienville,
APPELLE sur son assortiment [illegible] nombreuse clientèle et du public en général [illegible] son ouverture de la saison [illegible] stock de meubles de tous genres, sortant de sa manufacture et d'importation directe, ainsi que MEUBLES [illegible] TICLES de TAPISSERIE, ETOFFES à MEUBLES, RIDEAUX de ROBINETS et NOTTINGHAM, STORES, CORNICHES, PASSEMENTERIES [illegible] ce qui concerne l'ameublement [illegible] BRONZES, PENDULES, PORCELAINES, CRISTAUX, FANTAISIES, reçus par chaque steamer. Toute espèce de meubles exécutés sur dessins au goût des acheteurs. Une attention particulière est donnée pour tous travaux dans sa ligne qui seront exécutés avec promptitude et à des prix modérés.

LE Dr. JULES HOMBERGER,
Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris
OCULISTE.
140 ......RUE DU CANAL...... 140
Consultations de 10 à 4 heures
1er octobre [illegible]

Dr. Joaquin R. Roldan,
DE L'UNIVERSITÉ DE LA HAVANE ET ELEVE LIBRE DE LA FACULTÉ DE PARIS.
Spécialités:
MALADIES de femmes et [illegible] poitrine et du foie, [illegible] Heures de consultation [illegible] de Chartres No 190 [illegible] St. Anne et Dumaine
2sept—1m P P

F. GONTHIER,
—a transporté son—
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR
—AU No—
143......de la rue Gravier......143
On le trouvera prêt à recevoir ses anciens clients [illegible]

MANUFACTURE DE CIGARES
DE
J. Ballester,
Encoignure Chartres et Bienville.
LES consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de choix de toutes qualités [illegible]

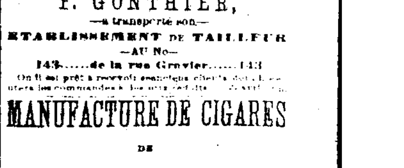

Toits. Toits.
TOIT ASBESTOS [illegible] peinture préservative [illegible]
Réparation et construction de maisons [illegible] vapeur. L'Asbeste est à [illegible] à la chaleur de ce climat [illegible] l'épreuve du feu [illegible] s'assure au même taux que les toits en ferblanc.
Venez l'examiner.
ZABLE & DALTON,
Agents en Louisiane,
Au No 115 de la rue Poydras
27 juin—1an—3fpeMarJ8